APIdays®

UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

17, 18 & 19 JUIN 21

DOSSIER DE PRESSE

© Dessin 1011

Plus que jamais, l'abeille a besoin d'être protégée !

ANIMATIONS GRATUITES | ENFANTS - ADULTES

Extraction et dégustation de miel, exposition, ateliers pédagogiques

Avec le soutien d'Apidis, Apior, Les semences de Margot, Propolia, Secrets de miel

Retrouvez l'ensemble des animations proposées par les partenaires Abeille, sentinelle de l'environnement® participant aux APIdays® sur **www.abeillesentinelle.net/apidays2021**

UNAF UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

APIdays®

UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

17, 18 & 19 JUIN 2021

ANIMATIONS GRATUITES
ENFANTS - ADULTES

Plus que jamais, l'abeille a besoin d'être protégée !

© Dessin 1011

©Dominiqu e Cena

SOMMAIRE

P 3 12e ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT : LES APIDAYS®2021

P 4 PLUS QUE JAMAIS, L'ABEILLE A BESOIN D'ÊTRE PROTÉGÉE !

- P 5 POURQUOI AIDER LES ABEILLES ?
- P 6 FÊTEZ LES APIDAYS® POUR DÉCOUVRIR, APPRENDRE, S'ÉMERVEILLER...

P 7 L'ABEILLE EN DANGER

P 11 LE PROGRAMME ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT®

P 14 À PROPOS DE L'UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

P 20 LES PARTENAIRES ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT®

P 27 LES DONATEURS DE L'ÉDITION APIDAYS® 2021

PLUS QUE JAMAIS, L'ABEILLE A BESOIN D'ÊTRE PROTÉGÉE ! AGISSONS MAINTENANT !

RENDEZ-VOUS AUX APIDAYS® 12e ÉDITION : LES JOURNÉES NATIONALES EN FAVEUR DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS LES 17 – 18– 19 JUIN 2021

En dépit du contexte sanitaire, les Apidays® proposent durant trois jours, dans soixante sites partenaires ASE (Abeille, sentinelles de l'environnement®) qui ont pu se mobiliser et s'organiser, de nombreuses animations, ateliers pédagogiques et ludiques, expositions et projections gratuites pour tous, extractions de miel, dégustation de miels. Cette grande fête de l'abeille est devenue en quelques années un rendez-vous national incontournable.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française et des centaines d'apiculteurs français se mobilisent une fois encore, avec un dispositif adapté au contexte sanitaire, dans près de 60 sites, en métropole, Outremer et à Monaco. La thématique de cette nouvelle édition des APIdays® 2021 : « Plus que jamais, l'abeille a besoin d'être protégée ! ».

Les abeilles et les pollinisateurs sauvages sont menacés. Il est urgent d'agir ! La menace est bien réelle : retour des néonicotinoïdes (ré-autorisation jusqu'en 2023 de l'usage des insecticides néonicotinoïdes pour la betterave malgré l'interdiction en France depuis 2018), prolifération du frelon asiatique sur l'ensemble du territoire, réduction des ressources mellifères, maladies et bouleversement climatique (épisode de gel au printemps 2021, canicules et sécheresse à répétition...).

Le constat est sans appel. Chaque année en France, près de 30% des colonies disparaissent, et la production nationale de miel est passée de 33 000 tonnes en 1995 à environ 18 000 à 20 000 tonnes en 2020 qui fut pourtant en règle générale une très bonne année. Plus de 32 000 tonnes sont importées du monde entier...

Les pollinisateurs sont indispensables à l'équilibre de nos écosystèmes et de notre agriculture, et plus largement de notre sécurité alimentaire. Près de 84 % des espèces cultivées (fruits, légumes, légumineuses fourragères, plantes oléagineuses comme le colza ou le cacaoyer...) dépendent directement des pollinisateurs et plus particulièrement des abeilles. Plus de 35% de ce que nous mangeons dépend directement du travail silencieux des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Difficile d'imaginer un seul repas auquel les abeilles ne soient pas associées de près par leur activité pollinisatrice. Plus de 2 500 espèces d'abeilles (domestiques, xylocopes, osmies...) participent en Europe à la pollinisation.

Protéger l'abeille, c'est aussi protéger l'homme. La prochaine édition des APIdays® soulignera donc l'urgence d'agir pour la protection des abeilles et des pollinisateurs.

© UNAF

APIdays®

UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

THÉMATIQUE 2021

Plus que jamais l'abeille a besoin d'être protégée !

POURQUOI AIDER LES ABEILLES ?

Depuis la nuit des temps, les abeilles domestiques et les abeilles sauvages offrent un service de pollinisation gratuit et irremplaçable qui contribue activement au développement et à la sauvegarde de notre biodiversité et de notre alimentation.

Près de 84% des espèces cultivées en Europe (fruits, légumes, légumineuses fourragères utilisées pour l'alimentation des herbivores, plantes oléagineuses comme le colza ou le cacaoyer...) dépendent directement des pollinisateurs et plus particulièrement des abeilles.
Un tiers des colonies d'abeilles meurt en moyenne chaque année en raison de l'agriculture intensive, des maladies, des prédateurs invasifs et enfin plus globalement du bouleversement climatique.

LA POLLINISATION EN DÉCLIN

Les abeilles sont des fécondatrices exceptionnelles. En effet, en butinant 700 fleurs en moyenne par jour, elles assurent la reproduction de plus de 80% des plantes à fleurs. Sans oublier notre alimentation ! 35% des ressources alimentaires de la planète et 65 % de leur diversité, dépendent du travail des insectes pollinisateurs et principalement de l'abeille.

LA BIODIVERSITÉ EN QUESTION

L'érosion de la biodiversité se répercute sur la chaîne de la vie. Fragilisés par la réduction de leurs ressources alimentaires et la dégradation de l'environnement, les abeilles et les insectes pollinisateurs se développent mal et se reproduisent moins facilement. Conséquence directe : les populations diminuent ainsi que leur action de pollinisation. Dès lors, les espèces végétales se reproduisent moins, les graines, les fruits et les baies se raréfient privant oiseaux et petits mammifères d'une nourriture naturelle indispensable et la biodiversité est menacée à son tour.

L'AGRICULTURE EN DIFFICULTÉ

L'abeille est une alliée inestimable pour les agriculteurs. Bénévole et consciencieuse, elle participe à la pollinisation de nombreuses cultures comme les arbres fruitiers, les cultures oléagineuses (colza, luzerne...), la plupart des légumes... La pénurie d'abeilles est donc une menace pour la production agricole et le rendement de nos cultures.

5 GESTES SIMPLES POUR PROTÉGER LES ABEILLES

1. **Je dis NON aux pesticides**
   J'utilise dans mon jardin des techniques naturelles en supprimant les insecticides et désherbants, très préjudiciables aux abeilles.
2. **Je sème des fleurs mellifères**
   Je plante des graines mellifères locales qui favorisent le développement de tous les pollinisateurs.
3. **Je consomme du miel local**
   Je soutiens ainsi les apiculteurs de ma région ! Le pollen, la propolis et la gelée royale sont aussi plein de vertus.
4. **J'héberge des abeilles sauvages**
   Je construis un hôtel à insectes pour protéger et attirer dans mon jardin abeilles et pollinisateurs sauvages.
5. **Je soutiens l'UNAF en faisant un don**
   Sauvegarder les abeilles et défendre l'apiculture sont les objectifs prioritaires de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française). www.unaf-apiculture.info

APIdays®
UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

17, 18 & 19 JUIN 2021

ANIMATIONS GRATUITES
ENFANTS - ADULTES

Plus que jamais, l'abeille a besoin d'être protégée !

© Dessin 1011

LE PROGRAMME DES APIDAYS® 2021 POUR DÉCOUVRIR, APPRENDRE, S'ÉMERVEILLER...

Atelier récoltes et dégustations de miel | Découverte de la vie de la ruche | Projections de films et documentaires | Jeux | Ateliers ludiques pour les enfants (fabrication de bougies et montage de ruchette, atelier olfactif des produits de la ruche, observation d'insectes, confection de masques...) | Expositions | Visites de ruchers, etc. |

LES PARTENAIRES ET LES LIEUX DES APIDAYS®

Les APIdays® s'élaborent chaque année en lien étroit avec les nombreux partenaires publics et entreprises privées du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® qui accueillent le grand public et les scolaires autour de leur rucher ASE. Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés d'agglomération, villes et entreprises, tous se mobilisent pour défendre la cause des abeilles et faire connaître leurs engagements environnementaux.

L'ABEILLE AU CŒUR DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les objectifs du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® sont nombreux et répondent à des **problématiques sociétales majeures :**

- La disparition massive des abeilles et des insectes pollinisateurs en France et dans le monde.
- L'urgente nécessité de protéger la biodiversité végétale et plus largement notre environnement.
- L'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable.
- Le retrait total de tous les pesticides toxiques et notamment les néonicotinoïdes.
- La préservation du lien homme-nature devenu fondamental.
- La sensibilisation du public pour la préservation de notre biodiversité et de notre environnement.

La sauvegarde de l'abeille est pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, un enjeu stratégique, environnemental, économique et sociétal qui nous concerne tous, bien au-delà des seuls apiculteurs.

LES APIDAYS® EN CHIFFRES

Initiées par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, les journées nationales APIdays® se déroulent **du 17 au 19 juin, l'abeille et les pollinisateurs sauvages sont à la fête !**

. Dans **60 lieux** en France, en Outremer et à Monaco.
. Autour des ruchers des partenaires ASE, en zone urbaine ou au cœur d'espaces exceptionnels.
. Avec le concours de **plusieurs centaines d'apiculteurs et de syndicats** locaux et régionaux.
. Des **centaines d'animations** pédagogiques et ateliers gratuits.
. Des milliers de participants (grand public – familles – scolaires – salariés)

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

APIdays®

UNAF • Journées nationales de
l'abeille, sentinelle de l'environnement®

L'abeille en danger

L'ABEILLE EN DANGER

PREMIÈRE OUVRIÈRE DE LA BIODIVERSITÉ, ELLE EST MENACÉE PAR LA DÉGRADATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Depuis plus de 20 ans le constat est sans équivoque : l'abeille disparaît de nos campagnes. L'utilisation de manière prépondérante de pesticides puissants, le développement de la monoculture, la disparition des haies et des prairies fleuries, l'urbanisation grandissante, les écosystèmes non respectés, l'assèchement des zones humides... appauvrissent et détériorent les ressources en nectars et pollens nécessaires au développement de l'abeille.

En moins de 50 ans, la qualité et la quantité des pollens se sont considérablement amenuisées puisqu'on estime que 2/3 des pollens, abondants il y a à peine 50 ans, ont aujourd'hui disparu. En moyenne, 30% des ruches françaises périssent chaque année, ce qui représente environ 300 000 ruches à reconstituer annuellement pour les apiculteurs.
L'abeille est la première victime de l'utilisation des pesticides et de la dégradation de l'environnement : plus de 9 milliards d'abeilles domestiques périssent chaque année depuis 1996, en France.

Avec près de 75 000 tonnes de pesticides, la France est le deuxième consommateur de pesticides en Europe après l'Espagne, et l'un des principaux utilisateurs de pesticides au monde.

En France, depuis une trentaine d'années, les populations d'abeilles diminuent. Ce phénomène touche d'autres pays d'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. Cette surmortalité alarmante s'est accélérée depuis le milieu des années 90, des ruchers entiers ont été dévastés en quelques années. Les causes de ce désastre sont multiples mais la dégradation de l'environnement et l'usage de pesticides neurotoxiques sont des causes prépondérantes.

© Isock

LES DIFFÉRENTES CAUSES DE MORTALITÉ DE L'ABEILLE

> INTOXICATIONS MASSIVES ET BRUTALES

L'agriculture intensive a généralisé les engrais et les substances phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides). Pour préserver les abeilles, l'utilisation de ces produits pendant la floraison des grandes cultures a été interdite dans les années 70.
Mais, en 1995, apparaissent les insecticides systémiques neurotoxiques, qui se diffusent dans toute la plante au fur et à mesure de sa croissance, y compris dans les fleurs que butinent les abeilles. Confrontées à des résidus même infinitésimaux, les abeilles sont désorientées, se refroidissent et ne retrouvent plus leur ruche. Leur système immunitaire étant affaibli, elles peuvent aussi développer des maladies neurodégénératives qui entraînent la mort en quelques jours.
En 1999 puis en 2004, grâce à l'action de l'UNAF et des apiculteurs, les pouvoirs publics reconnaissent la toxicité de deux molécules et suspendent la commercialisation de pesticides comme le Gaucho® sur tournesol et maïs et le Régent® sur toutes les cultures. En 2013, l'Union Européenne suspend pour deux ans, quatre molécules insecticides reconnues dangereuses pour les abeilles. Le problème n'est pas résolu pour autant car de nouveaux produits similaires prennent le relais. En juin 2016, les Députés votent l'interdiction de tous les néonicotinoïdes à partir de 2018, mais avec des dérogations possibles jusqu'en 2020. En octobre 2020, ce sont les parlementaires qui ont à leur tour acté le retour des néonicotinoïdes sur betteraves en France.

> MALADIES CONTAGIEUSES ET PARASITES

Comme tous les êtres vivants, les abeilles peuvent être victimes de maladies plus ou moins graves, comme les loques, les nosémoses... Depuis trente ans, les apiculteurs constatent une recrudescence de ces maladies et ont de plus en plus de mal à les gérer.

> LE VARROA : UN VÉRITABLE VAMPIRE DES RUCHERS

Le varroa est un acarien visible à l'œil nu, qui est passé de l'abeille d'Asie, (Apis Cerena) à notre abeille européenne (Apis Mellifera) au début des années 80. Depuis, ce parasite a gagné la totalité des départements français et il provoque des dommages considérables dans les ruchers qu'il infeste. Il s'attaque aux ouvrières et faux bourdons, mais également aux larves. La femelle varroa très prolifique pond ses oeufs dans les cellules de couvain, ainsi les jeunes acariens parasitent les larves d'abeilles pour se développer à leurs dépens.

> LE FRELON ASIATIQUE : UN TERRIBLE TUEUR D'ABEILLES

Une nouvelle espèce de frelon, le frelon asiatique (Vespa Velutina) se propage à toute allure sur notre territoire. Importé de Chine dans des poteries, il est arrivé en Aquitaine en 2004. C'est un terrible prédateur pour les abeilles dont il aime se régaler. Une dizaine de frelons en vol stationnaire suffisent à décimer une colonie en quelques jours. L'UNAF demande que l'espèce soit classée en danger sanitaire de première catégorie pour organiser efficacement la lutte contre cet exterminateur d'abeilles.

Le guide frelon est disponible sur
http://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/unaf.guide_pratique_frelon2021.pdf

> LES ABEILLES ET LE BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE

Comme les plantes à fleurs, l'abeille est apparue sur terre depuis près de 80 millions d'années, bien avant l'apparition des hominidés. Résistante et sachant s'adapter, elle a donc survécu aux multiples bouleversements climatiques, notamment aux périodes de glaciations successives. Cependant, les dérèglements observés depuis cinquante ans, accentués ces dernières années (sécheresses, tempêtes, inondations...) contribuent à fragiliser cet insecte emblématique. Ils engendrent un impact considérable sur la vitalité des colonies comme sur la production de miel et s'ajoutent aux multiples agressions que l'abeille doit déjà affronter : pesticides, réduction des ressources mellifères, maladies, varroas, frelons...

> UNE BAISSE DES RESSOURCES NECTARIFÈRES

Confrontées à des canicules répétées qui se traduisent par des sécheresses prolongées et de longues périodes de vent du nord, les plantes souffrent tout au long de leur développement. Elles éprouvent des difficultés à s'épanouir normalement et leur reproduction devient plus aléatoire. Dès lors, les floraisons ne sont pas aussi généreuses que par le passé et la production de nectars - qui dépend pour une grande part du taux d'hygrométrie (mesure du degré d'humidité de l'atmosphère) - se réduit dramatiquement. Issues de ces nectars, les récoltes de miel s'amenuisent naturellement... En montagne, certaines espèces très sensibles à la hausse des températures, risquent de disparaître. D'autres pourront voir leur habitat se déplacer vers des altitudes devenues plus accueillantes. Les abeilles et les apiculteurs sont obligés de s'adapter...

> DES FLORAISONS PERTURBÉES

Les observateurs constatent pour la plupart des espèces et, notamment les arbres fruitiers, des floraisons plus précoces, en avance de deux à trois semaines, parfois davantage, par rapport à il y a une trentaine d'années. Dès les premiers apports de pollens, à la sortie de l'hiver, la reine reprend sa ponte. Mais si les amandiers ou les pêchers fleurissent trop tôt, les populations d'abeilles notamment les butineuses, ne sont pas toujours assez nombreuses pour bénéficier pleinement de ces ressources. Par ailleurs, les nombreuses variétés anciennes cultivées en arboriculture et qui permettaient une floraison étalée sur plusieurs semaines ont été presque toutes remplacées par des variétés nouvelles très peu nombreuses qui fleurissent quasiment toutes en même temps. Les miellées sont dès lors certes plus intenses mais beaucoup plus éphémères.... Cela participe également à la baisse des productions de miel.

> UN IMPACT SUR LA VITALITÉ DES COLONIES

Si à la fin du printemps/début d'été et à l'automne, deux périodes charnières pour les colonies, les conditions météorologiques sont préjudiciables à un parfait épanouissement de la nature et que cette situation se prolonge durant plusieurs semaines, la conséquence sur les abeilles peut s'avérer dramatique. Confrontée à une carence en pollen et en nectar, la reine réduit ou, pire, cesse sa ponte. Dès lors, comme le renouvellement des générations d'abeilles ne s'effectue plus suffisamment, on assiste rapidement à un vieillissement prématuré de la colonie qui peut alors finir par disparaître.

Retrouver notre Podcast sur "les idées reçues en apiculture" le Bruit de la ruche sur notre site ase : www.ase.fr

© UNAF

LE PROGRAMME

Abeille, sentinelle de l'environnement®

LES APICULTEURS, DE VÉRITABLES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT : L'UNAF ET LE PROGRAMME ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT®

Outre le fait de récolter du miel et des produits de la ruche, les apiculteurs français et leurs cheptels jouent un rôle essentiel au sein de l'agriculture, notamment dans la pollinisation de l'ensemble des cultures maraîchères, arboricoles, fourragères et florales. Sans le travail des apiculteurs pour reconstituer leur cheptel, les abeilles auraient quasiment disparu de notre territoire. Au-delà des abeilles domestiques, les insectes pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, bourdons, papillons...) subissent une hécatombe inquiétante, difficilement chiffrable.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) regroupe plus de 20000 apiculteurs sur 70000 au total en France. Face à ces déséquilibres et ces dysfonctionnements inquiétants pour les générations futures, elle souhaite, avec le programme **L'abeille, sentinelle de l'environnement®** sensibiliser, faire mieux connaître la vie et le rôle des abeilles ainsi que mobiliser le grand public.

HISTORIQUE

En décembre 2005, l'UNAF décidait de lancer le programme national L'abeille, sentinelle de l'environnement®. Depuis lors, plus de 80 partenaires : régions, départements, communautés d'agglomération, villes et entreprises privées ont signé la Charte et soutenu de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde de l'abeille. Le succès rencontré par le programme L'abeille, sentinelle de l'Environnement® conforte le combat syndical pour la sauvegarde de l'abeille et de l'apiculture. Les partenaires publics, conseils régionaux, conseils départementaux, communes... s'impliquent aux côtés de l'UNAF avec une grande détermination : ils relayent ses revendications, votent des motions et posent de nombreuses questions écrites aux Ministres concernés sur le pesticide Cruiser, les OGM ou le frelon asiatique... De plus en plus d'entreprises, conscientes du rôle majeur de l'abeille et des défis auxquels elle est confrontée, s'engagent à leur tour et diffusent nos messages.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de ce programme à but non-lucratif sont nombreux et répondent à des problématiques sociétales majeures.

- la disparition massive des abeilles et des insectes pollinisateurs en France et dans le monde
- l'urgente nécessité de sauvegarder la biodiversité végétale et plus largement notre environnement
- l'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable
- La préservation du lien Homme-nature et l'information du public

LES MOYENS

Au travers de ce programme de sensibilisation, c'est la survie de l'abeille et de l'apiculture dans nos campagnes que l'UNAF défend et soutient avec détermination avec :

- la sensibilisation du public et des médias au rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité,
- le soutien des combats de l'UNAF. L'abeille est un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes, un pollinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et notre alimentation, un vecteur de communication attractif.

ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT®

LE PROGRAMME EN DÉTAIL

DES RUCHES INTÉGRÉES EN VILLE ET EN MILIEU RURAL

En plaçant des ruches en ville, l'UNAF replace l'abeille au cœur de l'espace urbain, rapproche cet insecte emblématique des citoyens et dispose ainsi de l'écoute et de la proximité du plus grand nombre pour sensibiliser le public à cet enjeu fondamental pour notre avenir.
Même si cela peut paraître paradoxal, les colonies d'abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville en raison de l'absence de traitements phytosanitaires lourds, d'une température légèrement supérieure à celle de la campagne et d'un enchaînement de floraisons souvent plus régulier qui permet un butinage plus long sur une grande diversité de fleurs.
Les lieux possibles d'installation de ruches dans les villes sont multiples : toits, terrasses, espaces verts et jardins publics se prêtent parfaitement à l'accueil et aux besoins des abeilles sans provoquer de gènes ou de risques significatifs.

Charte

Abeille, Sentinelle de l'Environnement

Nous, partenaires du programme national « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement » nous engageons à soutenir l'action de l'UNAF, à :

- Ne pas utiliser de produits toxiques et de pesticides dans nos espaces verts pour la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs sauvages
- Veiller au développement de cultures sans OGM
- Favoriser la plantation de plantes mellifères en semant des plantes vivaces mellifères ou pluri-annuelles et nectarifères
- Encourager la connaissance de l'abeille et de l'apiculture
- Développer l'information des agriculteurs sur le rôle pollinisateur de l'abeille et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement
- Promouvoir le rôle de l'abeille, comme sentinelle de l'environnement, actrice de la biodiversité
- Aider à l'installation de nouvelles colonies et de nouveaux apiculteurs favoriser les échanges entre apiculteurs sur le plan international

LES ABEILLES : VÉRITABLES SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

Installées dans des ruches aux couleurs de l'institution, les abeilles butinent dans un rayon de 3 km. Au printemps et en été, elles rapportent chaque jour à la ruche le nectar et le pollen de plusieurs milliers de fleurs présentes dans leur aire de butinage.
Grâce aux analyses des miels et pollens réalisées chaque année dans les ruchers urbains, on peut mettre en évidence l'évolution de la flore et la disparition ou l'apparition de nouvelles espèces. Des visites effectuées par l'apiculteur permettent de constater régulièrement l'état de santé de la colonie (nombre d'abeilles, importance de la ponte, taux de mortalité, etc...). De véritables bulletins de santé de l'environnement dans lequel évoluent les abeilles, peuvent être établis avec précision.

DES RÉCOLTES D'UNE INCROYABLE DIVERSITÉ

Lorsque l'apiculteur fait analyser un miel de ville, cela met en évidence une grande diversité de la flore urbaine. Au cours d'une année, plusieurs miels différents peuvent être récoltés sans transhumance sur une même ruche. Selon la saison, le cerisier, l'acacia ou le châtaignier, par exemple, seront dominants et produiront un miel spécifique.
Parfois, le miel des villes a des arômes exogènes et des saveurs exotiques. Les paysages végétaux urbains sont tous artificiels mais ces plantations, effectuées pour des raisons esthétiques ou en raison des avantages offerts par certaines espèces résistantes aux pollutions atmosphériques, permettent l'introduction d'espèces exotiques parfois très intéressantes pour leur production de nectars et de pollens peu habituels.

Vous aussi, vous pouvez vous engager pour la survie des abeilles, des pollinisateurs sauvages et la sauvegarde de la biodiversité en signant la charte sur www.abeillesentinelle.net.

APIdays®

UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

© UNAF

À PROPOS DE

L'Union Nationale de l'Apiculture Française

L'UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

Créée en 1945, l'Union Nationale de l'Apiculture Française regroupe plus d'une centaine de syndicats départementaux et régionaux rassemblant plus de 20 000 apiculteurs, soit plus de 400 000 ruches.

Forte de cette représentation, l'UNAF rayonne dans toute la France à travers les Fédérations et entretient des relations permanentes avec les réseaux apicoles sur tous les continents. L'UNAF est un syndicat engagé pour la défense et la sauvegarde des abeilles notamment dans la lutte contre l'utilisation de produits phytosanitaires nocifs pour elles.

Depuis 2005, l'UNAF a obtenu le retrait des pesticides GAUCHO (matière active : imidaclopride) en enrobage de semences sur tournesol et maïs, produit par Bayer et du pesticide REGENT (matière active : fipronil) en enrobage pour tout usage, produit par BASF Agro. L'UNAF a gagné trois recours en 2008 – 2009 – 2010, en Conseil d'Etat contre l'autorisation de mise sur le marché du pesticide neurotoxique CRUISER® du Laboratoire Syngenta. L'UNAF a poursuivi son combat juridique pour le retrait définitif de ces pesticides hautement toxiques pour les abeilles, en soutenant le projet de loi biodiversité qui aboutit enfin en juin 2016 à une interdiction de tous les pesticides néonicotinoïdes en 2018, avec des dérogations possibles jusqu'en 2020.

L'UNAF, initiatrice d'actions de sensibilisation à la sauvegarde de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, lance en 2005, le programme national Abeille, sentinelle de l'environnement®. Elle est également à l'origine du Label européen Bee Friendly® qui vise à identifier et promouvoir les produits et systèmes de production respectueux des pollinisateurs. En décembre 2016, l'UNAF lance le Label APIcité® destiné aux communes dont les politiques locales valorisent la protection des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages. L'UNAF, en lien avec la CNTESA a organisé avec succès le 3e Concours des Miels de France, au Palais d'Iéna à Paris, le 21 Janvier 2020. (207 miels étaient en compétition venus de toutes les régions de métropole et outremer répartis en 21 sections différentes selon les provenances florales). Notre prochain concours des miels de France aura lieu le 23 juin sur dix sites en France. **Retrouvez notre programme sur www.unaf-apiculture.info**

L'Union Nationale de l'Apiculture Française poursuit son combat syndical et juridique et participe aux réflexions et aux actions apicoles internationales. L'UNAF est cofondatrice de la Coordination Apicole Européenne réunissant les 7 plus grands syndicats apicoles européens, qui étudie l'impact sur les abeilles des pesticides ou des OGM et agit pour une meilleure prise en compte de l'abeille au sein des institutions européennes. L'UNAF adhère à Apimondia depuis 10 ans.

Pour en savoir plus : www.unaf-apiculture.info

LES CHIFFRES DE L'APICULTURE FRANÇAISE

LA FRANCE PRODUIT DE MOINS EN MOINS DE MIEL

NOMBRE D'APICULTEURS

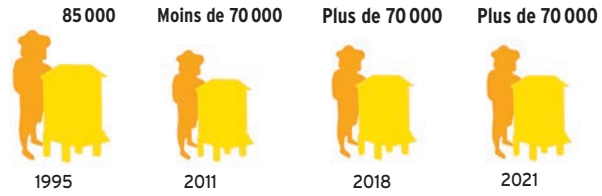

1995 : 85 000 apiculteurs
2005 : moins de 70 000 apiculteurs (statistiques Ministère de l'Agriculture et enquête Gem)
2018 : plus de 70 000 apiculteurs à nouveau apiculteurs professionnels, pluriactifs, de loisirs), en raison de l'engouement pour l'apiculture et de la suractivité des ruchers écoles
2019/20 : plus de 70 000 apiculteurs dont 2000 professionnels et 5 000 pluriactifs (+ 50 ruches)

NOMBRE DE RUCHES (en millions)

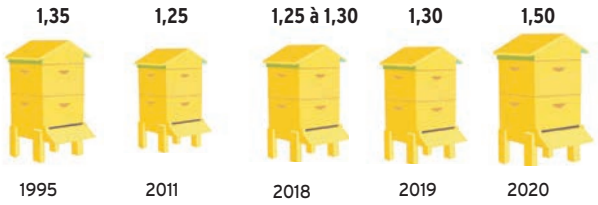

1995 : 1 350 000 ruches
2011 : 1 250 000 ruches
2018 : entre 1 250 000 et 1 300 000 ruches
2019 : 1 300 000 ruches
2020 : 1 500 000 ruches *

ATTENTION ! les essaims et nucléis sont dorénavant comptés ce qui change l'estimation.. Auparavant seules les ruches en production étaient comptées.En outre malgré des mortalités souvent très importantes, les apiculteurs reconstituent chaque année une grande partie de leurs colonies d'abeilles pour pérenniser leurs ruchers

PRODUCTION NATIONALE DE MIEL (en milliers de tonnes)

En 1995 : environ 32 000 tonnes / 33 000 tonnes
En 2011 : environ 20 000 tonnes
En 2013 : près de 15 000 tonnes
En 2014 : moins de 10 000 tonnes
En 2018 : un peu moins de 20 000 tonnes
En 2019 : moins de 10 000 tonnes
En 2020 : entre 18 et 20 000 tonnes

IMPORTATION DE MIEL (en milliers de tonnes)

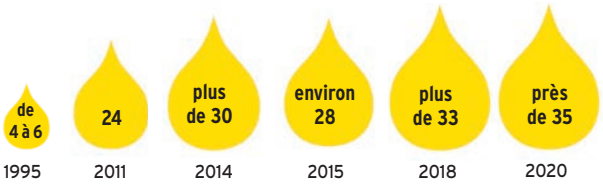

En 1995 : entre 6 000 et 7 000 tonnes
En 2011 : environ 24 000 tonnes
En 2014 : environ 30 000 tonnes
En 2018/19 : environ 33 000 tonnes
En 2020 : près de 35 000 tonnes

CONSOMMATION

En 2020 : légèrement supérieure à 40 000 tonnes

Actualités

NÉONICOTINOÏDES : ENFIN INTERDITS !

Victoire européenne pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française et les apiculteurs : la Cour de Justice de l'Union Européenne entérine l'interdiction des néonicotinoïdes en Europe

Par un arrêt C-499/18, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a rejeté le 6 mai dernier le recours de la société Bayer, formé contre l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne en 2018. C'est une grande victoire pour l'UNAF et les apiculteurs car cet arrêt confirme la validité des restrictions introduites au niveau de l'Union européenne en 2013 à l'encontre des insecticides clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride, en raison des risques pour les abeilles. Dès 2013 et la parution au niveau européen du règlement interdisant partiellement l'utilisation de ces trois substances néonicotinoïdes, Bayer et Syngenta avaient saisi la justice européenne afin d'annuler ce règlement. Cet arrêt du 6 mai 2021 de la CJUE clôt les procédures juridiques possibles en rejetant l'appel de Bayer, faisant suite à une première décision en faveur de la Commission européenne en 2018.

Cette décision est une excellente nouvelle pour la protection des abeilles et de la biodiversité en général. Cet arrêt est fondamental pour les apiculteurs car c'est sur la base de l'interdiction des néonicotinoïdes décidée au niveau de l'Union Européenne en 2013 que la législation et la réglementation française interdisant les semences enrobées de néonicotinoïdes ont été établies, compte tenu des risques importants de ces substances pour la survie des abeilles, comme identifié par l'EFSA. Ce règlement est donc à la base de toute la législation et la réglementation française pour l'interdiction des néonicotinoïdes sur le territoire national.
Dans ce combat de plus de 8 ans, l'Union Nationale de l'Apiculture Française a été aux avant-postes aux côtés de la Commission européenne pour défendre le règlement européen contre la société Bayer et ses soutiens issus de l'Agrochimie comme l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM).
L'UNAF a été le seul syndicat français à intervenir aux côtés de la Commission Européenne pour défendre les intérêts des apiculteurs, accompagnée, entre autres au niveau européen, des associations BeeLife et PAN-Europe.

Pour Christian Pons, Président de l'UNAF « *le maintien de cette décision de justice européenne donne une nouvelle fois raison aux apiculteurs au moment où le gouvernement français tente de faire machine arrière sur l'interdiction des néonicotinoïdes, comme on l'a vu pour les semences de betterave. Le maintien de ce règlement européen était essentiel pour les abeilles, la biodiversité et l'apiculture et nous ne manquerons pas d'utiliser cette décision de justice, pour continuer notre combat contre les pesticides tueurs d'abeilles* ».

ÉTIQUETAGE DES MIELS

Depuis 2016, l'Union Nationale de l'Apiculture Française demande au gouvernement une plus grande transparence en matière d'étiquetage des miels.

Les parlementaires du Comité de Soutien des Elus à l'Abeille et à l'Apiculture et les Consommateurs, en particulier l'UFC Que choisir, se sont mobilisés pour soutenir ce combat et mettre fin à l'opacité de l'origine des miels de mélange. Ces miels sont étiquetés « Origine UE/non UE ».

Sur les rayons des supermarchés, les pots de miel en apparence bien français proviennent en réalité souvent d'origines internationales non identifiées. Cette situation engendre une concurrence déloyale pour les apiculteurs français car avec la baisse de la production nationale, la France importe les deux tiers des miels qu'elle consomme de certains pays, notamment asiatique comme la Chine, qui pratiquent les prix très bas et souvent épinglés pour des fraudes d'ajout de sucres.

https://curia.europa.eu/juris/document/document_print.jsf?docid=240844&text=&dir=&doclang=EN&part=1&occ=first&mode=DOC&pageIndex=0&cid=33411

Un sondage IFOP commandé par l'Union Nationale de l'apiculture Française et Agir pour l'Environnement révélait que 94% des Français étaient favorables à une transparence totale sur les pays d'origine des miels composant les pots de miel !

En mai 2020, les parlementaires ont fini par adopter une mesure répondant à nos attentes lors du vote sur la loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires, ce qui est une grande victoire pour les consommateurs comme pour les apiculteurs qui subissaient une concurrence déloyale. Cette loi, parue au journal officiel le 11 juin 2020, comprend en effet dans son article 2 l'indication suivante :

« *Pour le miel composé d'un mélange de miels en provenance de plus d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers, tous les pays d'origine de la récolte sont indiqués par ordre pondéral décroissant sur l'étiquette.* »

« *Le troisième alinéa s'applique également à la gelée royale.* ».

Le renforcement de la transparence sur l'origine des miels était une mesure nécessaire votée et validée par les parlementaires français. La mise en place effective était prévue au 1er janvier 2021... cependant pour des raisons administratives, son application a pris énormément de retard : cette loi, considérée comme notifiée trop tard par le Gouvernement à la Commission européenne, a été rejetée par celle-ci et doit donc être adoptée désormais via décrets par la France. Cela passe par une procédure de déclassement, et donc une décision du conseil constitutionnel – or celui-ci n'a toujours pas été saisi de la question. Ainsi les apiculteurs, et plus largement la filière apicole et les consommateurs, sont toujours en attente de la sortie des décrets concernant l'étiquetage de l'origine du miel ainsi que celui concernant l'étiquetage de la gelée royale.

Ce retard injustifié plonge la filière apicole et nos concitoyens soucieux d'une plus grande traçabilité dans le désarroi. Les formalités administratives tirent en longueur et ne font que retarder l'application de cette décision indispensable pour la transparence de l'origine des produits de la ruche. L'Union Nationale de l'Apiculture Française représente plus de 20 000 apiculteurs français, à travers un réseau d'une centaine de syndicats et d'associations apicoles locaux demande donc d'agir le plus rapidement possible pour remédier à cette situation et à ce retard incompréhensible et inacceptable

D'OÙ VIENT LE MIEL QUE NOUS CONSOMMONS ?

Vidéo réalisée pour L'Union Nationale de l'Apiculture Française

Cette brève vidéo a pour objectif principal d'informer le grand public sur l'opacité de l'étiquetage des miels issus de mélange dans la réglementation actuelle. La vidéo vise à apporter un éclairage sur les évolutions demandées au niveau français et européen pour une plus grande transparence pour le consommateur ainsi que des conseils pratiques pour bien choisir son pot de miel.

Interviews d'Alain Bazot Président d'UFC/QUE CHOISIR, d'Henri Clément, porte-parole de l'UNAF, de Thierry Cocandeau, apiculteur en Mayenne, de Nadège Bouvier, apicultrice en Loire Atlantique et de Michel Bras, cuisinier et président du jury du Concours des Miels de France 2020.

À visualiser sur https://www.youtube.com/channel/UCDQiP87NadK2IK8u_x-iIAQ

PLAN POLLINISATEURS

Le plan pollinisateurs est une promesse de Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, qui a annoncé « un plan de protection des pollinisateurs » le 6 août 2020, presque en « compensation » alors qu'il venait de décider paradoxalement la réautorisation des néonicotinoïdes sur betteraves...

Ce nouveau plan visait à « renforcer leur protection pendant les périodes de floraison et à mieux prendre en compte les enjeux associés aux pollinisateurs au moment de la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. » Cette formulation induisait deux mesures positives :

- La révision de l'arrêté abeilles de 2003, réglementation aujourd'hui largement décriée parce qu'inadaptée et non suffisamment protectrice, et que le gouvernement promet de réviser depuis 2014. Cette réglementation a fait l'objet d'un avis de l'Anses en 2019 donnant des propositions d'évolutions, non suivi de résultat.

- La mise en application des Lignes directrices de l'EFSA, pour l'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles (« Bee Guidance document »), en discussion au niveau européen.

Entre le mois d'août 2020 et le mois de février, deux réunions organisées par les ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation se sont déroulées pour présenter les étapes d'élaboration.

Les apiculteurs en sont ressortis fort déçus car : la révision de l'arrêté abeilles, bien que toujours présente dans le plan, ne paraissait pas à la hauteur des besoins, pourtant clairement définis dans l'avis de l'anses ; et ces deux mesures n'apparaissaient pas véritablement émergentes dans le nouveau plan ainsi bien éloigné de ses objectifs premiers...

Et ce d'autant plus que de nouveaux dispositifs étaient alors imaginés pour mieux encadrer, réglementer, homogénéiser le travail des apiculteurs. A l'opposé des attentes légitimes des producteurs.

L'UNAF a été force de proposition et a contribué à chaque étape pour élaborer de nouvelles propositions, comme certainement les autres parties prenantes, tout en se mobilisant pour exiger de l'Etat de respecter ses engagements. Cependant depuis la dernière réunion datant de février les arbitrages ont lieu en interministériel pour la constitution du plan final.

Celui-ci devait pourtant être présenté dès fin mars pour une mise en consultation publique en avril et une mise en œuvre en juin.

À ce jour, le plan n'a toujours pas été présenté aux parties prenantes, la consultation publique n'a pas été lancée et nous ignorons la teneur des arbitrages en cours.

Pour rappel, une pétition UNAF/SumofUs est toujours en cours sur la révision de l'arrêté abeilles de 2003, chaque signature compte !
Retrouvez-la ici : https://actions.sumofus.org/a/renforcons-la-legislation-pour-reduire-l-exposition-des-abeilles-a-tous-les-pesticides-unaf

APIdays®
UNAF • Journées nationales de l'abeille, sentinelle de l'environnement®

© UNAF

Les partenaires
Abeille, sentinelle de l'environnement®
2021

LES APIDAYS® EN FRANCE

PARTENAIRE	CONTACT PRESSE	DATES APIDAYS
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE		
Conseil régional d'Île-de-France et dans 4 de ses Îles de Loisirs à : Cergy-Pontoise (95) Jablines-Annet (77) St Quentin-en-Yvelines (78) Créteil (94)	**Cergy-Pontoise (95)** **Simon Ludovic** Tel : 01 30 30 87 50 | 06 60 66 66 82 l.simon@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr **Jablines-Annet (77)** **Cyrille Marchadour** Tel : 01 60 26 04 31 | 06 76 67 47 88 direction@jablines-annet.iledeloisirs.fr **Créteil (94)** **Anne Dieleman** Tel : 07 71 22 66 14 projets@natsoc.asso.fr **St-Quentin-en-Yvelines (78)** **Magali Tessereau** TEL : 01 30 16 44 40 | 06 77 70 48 05 ferme@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr **En savoir plus :** **www.iledefrance.fr/ilesdeloisirs**	**VENDREDI 18 JUIN DE 14 À 18H ET SAMEDI 19 JUIN DE 10 À 18H** **JEUDI 17 JUIN DE 14 À 16H** **JEUDI 17JUIN DE 18H30 À 20H30** **SAMEDI 19 JUIN DE 10H30 À 17H**
EPA Paris Sarclay (91)	**Romain Forsans** Tel : 01 64 54 26 57 | 07 63 30 13 47 romain.forsans@oin-paris-saclay.fr **En savoir plus : www.epaps.fr**	**JEUDI 17 JUIN DE 14 À 17H**
Ministère de l'Économie et des Finances Paris 12e	**Clara Valette** Tel. 01 53 18 12 42 clara.valette@finances.gouv.fr **En savoir plus :** **www.economie.gouv.fr**	**JEUDI 3 JUIN DE 11 À 14H**
Ports de Paris Bonneuil-sur-Marne (94)	**Sophie Manca** sophie.manca@paris-ports.fr 01 40 58 28 77 | 06 89 49 69 10 **En savoir plus :** **www.haropaports.com**	**JEUDI 17 ET VENDREDI 18JUIN DE 9 À 14H**
Ville d'Arnouville (95)	**Anne Lesur** 01 30 11 16 02 | 06 73 02 22 31 alesur@arnouville95.org **En savoir plus :** **www.arnouville95.fr**	**JEUDI 17 ET VENDREDI 18 JUIN DE 9 À 11H**
Ville d'Enghien-les-Bains (95)	**Khaled Belbachir** 01 34 28 67 33 | 06 02 16 46 18 kbelbachir@enghien95.fr **En savoir plus :** **www.ville-enghienlesbains.fr**	**SAMEDI 19JUIN DE 11 À 19H**

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Ville de La Verrière (78)	**Nathalie Raoul** 06 77 25 56 34 n.raoul@mairie-laverriere.fr **En savoir plus :** **www.ville-laverriere.com**	**SAMEDI 19JUIN DE 14 À 19H**	
Ville de Roissy-en-France (95)	**Sébastien Jondeau** 01 34 29 43 13 jondeau@ville-roissy95.fr **En savoir plus :** **www.roissyenfrance.fr**	**SAMEDI 19 JUIN DE 14 À 17H**	
Ville de Vincennes (94)	**Eugenie El Charaffi** 01 43 98 69 93/ 06 24 24 22 46 eelcharaffi@vincennes.fr **En savoir plus :** **www.vitry94.fr**	**SAMEDI 19JUIN DE 10 À 17H**	
VINCI AUTOROUTES Flèche des Cathédrales (78)	**Géraldine Halgrain** 01 30 88 26 39 | 06 67 92 20 31 geraldine.halgrain@vinci-autoroutes.fr **En savoir plus :** **www.vinci-autoroute.com**	**JEUDI 17 JUIN DE 9 À 16 H**	

BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ

Communauté de Communes Jura Nord (39	**Céline Garrigues** 07 57 00 56 57 communication@jura-nord.com **En savoir plus** **www.jura-nord.com**	**VENDREDI 18 JUIN DE 10 À 15H**	
Ville de Besançon (25)	**Sandrine Crevoisier** 03 81 41 53 08/ 06 23 31 43 43 sandrine.crevoisier@besancon.fr **En savoir plus** **www.besancon.fr**	**SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 OCTOBRE DE 10H À 18H**	
Ville de Dijon (21)	**Paule Philisot** 03 80 48 80 45 pphilisot@ville-dijon.fr **En savoir plus** **www.dijon.fr**	**DIMANCHE 27 JUIN DE 14 À 18 H**	
Territoire de Belfort	**Rémy Rocklin** 06 71 90 63 23 /03 84 90 93 40 remy.rocklin@territoiredebelfort.fr **En savoir plus** **www.territoiredebelfort.fr**	**SAMEDI 19 JUIN DE 14 À 17 H**	

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

BRETAGNE

RENNES BRETAGNE AÉROPORT (35)	**Catherine Courteil-Michelutti** 02 99 29 60 61 ccourteil@rennes.aeroport.fr **En savoir plus :** **www.vinci-airports.com/fr**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 10 À 17 H**	RENNES BRETAGNE AÉROPORT
Imerys Ceramics Site des Kaolins de Bretagne Ploemeur (56)	**Simon Médina | Yann Fauchard** 06 79 52 16 23 | 06 21 77 30 38 simon.medina@imerys.com yann.fauchard@imerys.com **En savoir plus :** **www.imerys-ceramics.com**	**VENDREDI 18 JUIN** **10 À 12H** **ET DE 14 À 16H**	IMERYS Ceramics

GRAND EST

Ville de Toul (54)	**Emmanuelle Mouillon** 03 83 63 76 10 emmanuelle.mouillon@mairie-toul.fr **En savoir plus :** **www.toul.fr**	**SAMEDI** **11 SEPTEMBRE** **DE 9 À 17H**	Ville de Toul www.toul.fr

PAYS DE LA LOIRE

NANTES ATLANTIQUE AÉROPORT (44)	**Nathalie Pineau** 07 77 70 40 12 n.pineau@nantes.aeroport.com **En savoir plus :** **www.vinci-airports.com/fr**	**JEUDI 17JUIN** **DE 10 À 17 H** **(INTERNE)**	NANTES ATLANTIQUE AÉROPORT
VINCI AUTOROUTES Changé (53)	**Lionel Rottiers** 02 43 67 83 39/06 12 35 87 35 lionel.rottiers@vinci-autoroutes.com **En savoir plus :** **www.vinci-autoroutes.com/fr**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 16H**	VINCI AUTOROUTES

HAUTS DE FRANCE

Conseil départemental Pas de Calais	**Mélanie Capoen** 03 21 21 90 19 capoen.melanie@pasdecalais.fr **En savoir plus :** **www.pasdecalais.fr**	**JEUDI 17 JUIN** **DE 10 À 18H**	Pas-de-Calais Le Département
PAYS DE LUMBRES	**Donatienne Fournier** 03 21 12 57 24 donatienne.fournier@ccplumbres.fr **En savoir plus :** **www.cc-paysdelumbres.fr**	**JEUDI 17,** **VENDREDI 18 ET** **SAMEDI 19 JUIN** (SCOLAIRES) **DE 10 À 12H**	PAYS DE LUMBRES COMMUNAUTE DE COMMUNES

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

AUVERGNE RHÔNE ALPES :

Conseil départemental de l'Ain (01)	**Katy Lesant** 07 88 29 13 76 katy.lesant@ain.fr **En savoir plus :** **www.ain.fr**	**SAMEDI 19 JUIN** **DE 13H30 À 18H**	
Moulins Communautés	**Marguerite de Gentil Baichis** 06 42 94 48 44 m.degentilbaichis@agglo-moulins.fr **En savoir plus :** **www.agglo-moulins.fr**	**JEUDI 17, VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 JUIN** **DE 10H À 17H** -	
Ville de Clermont-Ferrand (63)	**Martine Jacquet** 04 73 42 60 66 mjacquet@clermontmetropole.eu **En savoir plus :** **www.clermont-ferrand.fr**	**SAMEDI 19JUIN** **DE 9 À 15H**	
CHAMBERY SAVOIE MONT BLANC AÉROPORT Chambéry (73)	**Mathilde Cachart** 04 79 54 49 76 /06 98 75 71 80 mcachart@chambery-airport.com **En savoir plus :** **www.vinci-airports.com**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 12H**	
VINCI AIRPORTS Lyon Bron (69)	**Lionel Lassagne** 06 64 18 36 80 lionel.lassagne@lyonaeroports.com **En savoir plus :** **www.vinci-airports.com/fr**	**JEUDI 17 JUIN** **DE 8H30 À 12 H**	
VINCI AIRPORTS Lyon ST Exupéry (69)	**Lionel Lassagne** 06 64 18 36 80 lionel.lassagne@lyonaeroports.com **En savoir plus :** **www.vinci-airports.com**	**JEUDI 17 JUIN** **DE 14H À 16 H**	

CENTRE VAL DE LOIRE

Ville de Dreux (28)	**Nathalie Kremer** 02 37 38 55 76 n.kremer@ville-dreux.fr **En savoir plus :** **www.dreux.com**	**JEUDI 17 ET VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 11H ET 14 À 16H**	
VINCI AUTOROUTES Chambray (37)	**Nathalie Ritouet** 06 10 54 40 72 nathalie.ritouet@vinci-autoroutes.com **En savoir plus :** **www.vinci-autouroutes.com/fr**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 16H**	

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

OCCITANIE

Maison Méditerranéenne des vins Le Grau du Roi (30)	**Nadia Panchaud** 04 66 53 51 16 npanchaud.mdv@orange.fr **En savoir plus :** **www.maisondesvins-lespiguette.com**	**JEUDI 17, VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 JUIN DE 10 À 12H30 ET 14H30 À 18H30**	
Micropolis, la cité des insectes Saint Léons (12)	**Sylvie Marco | Lucile Vidal** 05 65 58 50 61/ 05 65 58 50 67 sylvie.marco@micropolis-aveyron.com lucile.vidal@micropolis-aveyron.com **En savoir plus :** **www.lyonaeroports.com**	**DIMANCHE 20 JUIN DE 10 À 19H**	

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

TOULON HYÈRES AÉROPORT (69)	**Marion Finet** 06 08 56 59 34 marion.finet@toulon-hyeres.aeroport.fr **En savoir plus :** **www.toulon-hyeres.aeroport.fr**	**VENDREDI 18 JUIN DE 14 À 18H**	
VINCI AUTOROUTES Orange (84)	**Pascal Gaudin** 06 11 82 56 73 pascal.gaudin@vinci-autoroutes.fr **En savoir plus :** **www.vinci-autouroutes.com/fr**	**VENDREDI 18 JUIN DE 10 À 16H**	
VINCI AUTOROUTES Mandelieu La Napoule (06)	**Delphine Orlando** 04 93 48 50 84/06 22 16 64 47 delphine.orlando@vinci-autoroutes.com **En savoir plus :** **www.vinci-autoroutes.com**	**VENDREDI 18 JUIN DE 9 À 12 H**	

NOUVELLE AQUITAINE

CNR Ampuis (69)	**Priscilla Gonzalez** 04 26 10 24 09 | 06 77 45 89 51 p.gonzalez@cnr.tm.fr **En savoir plus :** **www.cnr.tm.fr**	**SAMEDI 19 JUIN DE 9H30 À 12H30**	

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

MAGASINS BOTANIC			
Magasin Botanic Francheville (69)	**Jean-Yves Bouiller** 04.72.16.32.00 frv.dir@botanic.com **En savoir plus :** **www.botanic.com**	**SAMEDI 19 JUIN** **DE 9H30 À 19H**	botanic votre jardin vous le rendra®
Magasin Botanic Labège (31)	**Julien Lefebvre** 05.62.19.01.90 lab.dir@botanic.com **En savoir plus :** **www.botanic.com**	**SAMEDI 19 JUIN** **DE 9H30 À 19H**	
Magasin Botanic Metz Semecour (57)	**Florence Guyonneau** 03 87 51 25 12 sem.dir@botanic.com **En savoir plus :** **www.botanic.com**	**SAMEDI 19 JUIN** **DE 9H30 À 19H**	
Magasin Botanic Ville-la-Grand (74)	**Odile Rodriguez** 04 50 37 69 03 vlg.dir@botanic.com **En savoir plus :** **www.botanic.com**	**SAMEDI 19 JUIN** **DE 9H30 À 19H**	

LES APIDAYS® OUTRE-MER

PARTENAIRE	CONTACT PRESSE	DATES APIDAYS	
Ville du Port Ile de La Réunion (974)	**Eve-Laura Hoarau** 02 62 42 15 63 | 06 92 62 48 27 el.hoarau@ville-port.re **En savoir plus :** **www.ville-port.re**	**JEUDI 17JUIN** **DE 9 À 12H**	LE PORT ANCRÉ DANS L'AVENIR
Ville des Abymes GUADELOUPE (971)	**Laure Alice Major** 05 90 48 93 18 lamajor@ville-des-abymes.fr **En savoir plus :** **www.abymes.fr**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 16H** **SAMEDI 19 JUIN** **DE 9 À 13 H**	Les Abymes vers l'Excellence Ville des Abymes

LES APIDAYS® HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La Principauté de Monaco	**Aurélie Varitto** +00 377 98 98 48 31 avaritto@gouv.mc **En savoir plus :** **www.gouv.mc**	**VENDREDI 18 JUIN** **DE 9 À 16 H**	Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Découvrez le programme complet des APIdays® sur
www.abeillessentinelle.net/apisays2021
Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Les donateurs de l'édition APIdays® 2021

Apidis

Apidis SAS (Apiculture Production Innovation Distribution) est une entreprise familiale spécialisée dans la production, le conditionnement et la commercialisation de miels de sélection, de produits de la ruche et de produits au miel. La règle d'or chez Apidis, c'est la recherche permanente de la qualité et le respect de la tradition. Ces préceptes suivis à la lettre expliquent le succès croissant de l'entreprise.

Pour en savoir plus : www.apidis.mobi

APIOR

Apior, entreprise artisanale de bonbons et de pâtisseries au miel tient son nom du monde apicole "API" et du lieu de sa création à Orléans "OR" en 1966.
Les bonbons et pâtisseries au miel de lavande sont fabriqués avec des machines de plus de 50 ans grâce à un process artisanal. L'utilisation de produits de qualité issus de l'apiculture locale et nationale sont le souci majeur.

Pour en savoir plus : www.apior.fr/fr

Les semences de Margot

Nos graines mellifères BIO des Semences de Margot sont utilisées par des apiculteurs professionnels. Pour proposer sur une période étalée de l'année et surtout pendant l'été une grande diversité de pollens et de nectars pour les abeilles, abeilles sauvages, bourdons et autres insectes.Semences de Margot les rend accessibles à tous, y compris aux particuliers, en proposant des sacs de 1 kg ainsi que des sachets de semences biologiques potagères, florales et aromatiques.Pour vous aider à apprendre le jardinage ou à communiquer cette passion aux plus jeunes qui vous entourent, l'excellent taux de germination de ces graines de qualité professionnelle vous assure la réussite de vos plantations pour que « cultiver bio soit un jeu d'enfants ».

Pour en savoir plus : www.semences-de-margot.fr

Propolia

Spécialiste de la propolis et des produits de la ruche depuis 40 ans et partenaire fidèle de l'UNAF, Propolia® propose une gamme complète de produits de soins dédiés au bien-être de toute la famille : purs produits de la ruche, compléments alimentaires, soins bucco-dentaires, soins et hygiène du corps, cosmétiques et même soin des animaux... Pour sa gamme composée maintenant d'une centaine de références, Propolia® crée des formulations riches en actifs et en ingrédients naturels tout en supprimant les ingrédients controversés et en étant au plus proche des valeurs de la Bio. Depuis 2014, déjà 12 produits ont reçu la distinction « Meilleurs produits Bio de l'année », mettant à l'honneur la petite abeille partout en France et en Europe...
Pour en savoir plus : : www.propolia.com

Secrets de Miel

Nos laboratoires français à Secrets de Miel élaborent avec nous des formules d'exception, naturelles et hautement concentrées en actifs de la ruche. Des trésors de la ruche, des cosmétiques, des compléments alimentaires inspirés des remèdes précieux de nos grand-mères. Notre passion : les abeilles et leurs trésors. Au fil des générations, nous avons acquis un savoir-faire exceptionnel dans la production et la sélection des produits de la ruche. Nos miels sont récoltés principalement en France, à froid, non chauffés et non pasteurisés, dans la plus pure tradition apicole. Les produits Secrets de Miel sont sans paraben, sans silicone, sans phenoxyethanol, non testés sur les animaux.

Pour en savoir plus : www.secretsdemiel.com

© UNAF

PRESSE
Laurence Durand
06 47 53 36 05
04 99 61 29 90
laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF
5 bis rue Faÿs
94160 Saint-Mandé
Tel. 01 41 79 74 40
www.unaf-apiculture.info

UNAF / L'abeille, sentinelle de l'environnement®
Supagro / INRA
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier cedex
Tel. 04 99 61 21 78
Fax 04 99 61 29 68

sentinelle de l'environnement

UNAF
UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

www.abeillesentinelle.net